

Question écrite N° 2836**Soutien à l'élevage du Franches-Montagnes et du demi-sang indigène !**

En date du 25 mai 2016, la presse régionale nous apprenait que le Conseil fédéral ne soutenait pas le postulat déposé par notre sénatrice aux Chambres fédérales, Mme Anne Seydoux, qui préconisait : «une contribution pour la préservation du cheval de la race des Franches-Montagnes».

La seule mesure qu'il serait prêt à prendre consisterait à diminuer les quotas d'importations (avec tarif préférentiel) d'environ 400 chevaux.

Il est clair que la diminution des importations devrait en principe redynamiser la commercialisation des produits de l'élevage indigène.

Mais ne soyons pas dupes, le problème est tout autre. Limiter les importations ne changera rien au système actuel.

Selon les statistiques plus ou moins fiables qui sont en notre possession, la Suisse compte actuellement plus de 120'000 équidés, chiffre en constante augmentation. Si l'on compte sur un renouvellement du cheptel d'environ 10 % par an, il faudrait bien plus de 10'000 équidés annuellement pour maintenir un cheptel stable dans notre pays. Si l'on compte que l'élevage indigène, selon les chiffres communiqués par les fédérations d'élevage reconnues par l'OFAG, représente moins de 3'000 animaux et que l'importation représente 3'822 têtes, d'où proviennent les animaux manquants ? Là est la question !

Dans un pays où tout est fiché et contrôlé plutôt deux fois qu'une, où on a mis en place une banque de données du trafic des animaux (chevaux y compris), où les services vétérinaires cantonaux se sont empressés de contrôler les éleveurs au bénéfice de paiements directs... mais que fait-on pour répertorier tous les autres chevaux ?

Si nous voulons soutenir l'élevage indigène et permettre l'écoulement de ses produits à des prix corrects, il faut absolument faire toute la lumière sur la provenance de tous les équidés résidant dans notre pays et, surtout, obliger au plus vite leur inscription sur AGATE (banque de données du trafic des animaux).

Vu ce qui précède, le Gouvernement est-il conscient du problème et est-il prêt à tout entreprendre pour, dans un premier temps, répertorier au plus vite le cheptel équin jurassien et, dans un deuxième temps, faire pression sur les services de la Confédération pour qu'il en soit fait de même dans tout le pays ?

Delémont, le 22 juin 2016

Pour le groupe PLR

Edgar Sauser

